Le Mot du Maire

Malgré un contexte de baisse des dotations versées par l'Etat le budget 2019 a été voté le 29 mars sans que les taux communaux ne soient modifiés. Plusieurs projets portés par la commune sont prévus : traversée de la Bâtie, viabilisation du lotissement « les Coquelicots », reprise du pont de Girardin, aménagement du chemin des mégalithes, enfouissement des ré-



seaux électriques de Garnier, A condition d'obtenir les subventions sollicitées auprès de l'Etat le changement de destination du Temple de la Bâtie pourrait être engagé.

Au-delà des travaux projetés, c'est aussi la saison estivale avec ses animations et ses moments de convivialités qui se prépare. D'ores et déjà plusieurs fête des voisins sont programmées dans les quartiers ou à l'espace Toinou.

<u>Le samedi 15 Juin</u> à midi se déroulera autour du four à la Bâtie la fête du village, elle se poursuivra en soirée en musique au théâtre de verdure de Garnier.

<u>Le dimanche 23 juin</u> lancement de la nouvelle saison « des Jeudis autour du Four » avec vente de pain et présence de nombreux producteurs locaux de fruits, légumes, fromages,......dans le cadre d'une manifestation de Rhône Crussol Tourisme « Traditions en balades au Pays de Crussol ».

Tous les élus vous donnent rendez-vous pour ces manifestations à venir.

Voilà rapidement brossée la carte postale de Champis pour les semaines à venir Bonne lecture et bon été à toutes et à tous. le Maire Gilbert DEJOURS



Elections européennes du dimanche 26 mai :

Pensez à vous munir de votre nouvelle carte d'électeur qui vous sera demandée par les membres du bureau de vote afin d'attester de votre inscription sur la liste électorale et permettre votre émargement.

Bureau de vote ouvert de 8 heures à 18 heures.

Traversée de la Bâtie — Toilettes publiques :

Les anciennes toilettes publiques qui occupaient un emplacement offrant une vue remarquable sur les Alpes et le Vercors ont été démolies. A la



place et dans le cadre des travaux de réaménagement de la traversée de la Bâtie, devrait être installée une table d'orientation. Désormais de nouvelles toilettes sont en service dans la cour de l'espace Toinou.

Antenne relais : Leyrisse

La téléphonie mobile fait partie de notre vie quotidienne. Plus de 40 000 antennes relais en service assurent la couverture du territoire en 2 G, 3 G et 4 G et le développement se poursuit afin de garantir le bon fonctionnement des réseaux mobiles.

L'implantation à Leyrisse de la nouvelle antenne a été choisie par ORANGE pour répondre au mieux aux attentes et aux besoins sur le territoire de la commune.

Son objectif est de permettre aux utilisateurs de la zone couverte de mieux communiquer : en statique et en mobilité, émettre et recevoir de la voix, de l'image, du texte, des données informatiques (e-mail, internet, téléchargement) dans les meilleures conditions possibles.

> Début des travaux : Mai 2019 Mise en service: Septembre 2019



Mairie de CHAMPIS 30 route de La Bâtie de Crussol 07440 CHAMPIS

Tel.04.75.58.31.37 Fax.04.75.58.28.13 mairie.champis@inforoutes-ardeche.fr www.champis.fr

> Horaires d'ouverture au public : Mardi et jeudi : 9h-12h Vendredi : 13h-16h





RETOUR EN IMAGES

CABINE TIRE LIVRES

Elle a été déplacée et réinstallée dans le jardin public au cœur de la Bâtie. Ce nouveau lieu de vie est rendu plus accueillant avec l'installation de bancs et la plantation d'arbres. Il offre à toutes les générations un espace de détente. Afin de sécuriser l'accès au jardin, une rampe sera installée fin juin.

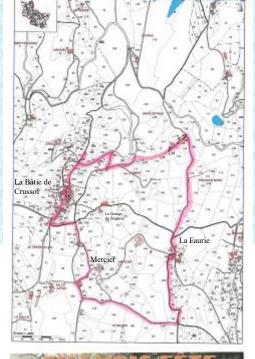


NOUVEAU CIRCUIT DES SITES MEGALITHIQUES

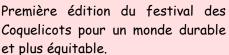


Au départ de la Bâtie (sous le four à bois), avec un linéaire d'un peu plus de 4 km ce nouveau circuit désormais ouvert à la randonnée pédestre permet de découvrir les curiosités géologiques de la commune (pierre à bénitier, à cupules, 2 ème pierre branlante). Parfois en lisière de prairie avec la présence de troupeaux le circuit sur ces secteurs est interdit à la circulation

des engins motorisés. La signalétique est en cours d'installation.

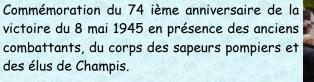


Samedi 4 mai : espace Toinou





8 MAI





Avis à tous les amateurs (trices) de pétanque



A partir du 15 mai et jusqu'à fin septembre tous les mercredis à partir de 14 heures sur la place de la Bâtie, face à la mairie vous pourrez vous adonner aux plaisirs de la pétanque. Si vous êtes un amateur « un tireur » « un pointeur » ou un joueur « complet » venez faire une partie de pétanque. Alain à l'initiative de cette activité vous accueillera et organisera les parties. Une nouvelle animation ouverte à toutes et tous petits et grands.

